

BOURGOGNE

FINANCEURS	NATURE DU PROJET / EQUIPEMENTS ELIGIBLES	BENEFICIAIRES	OBJET	TAUX DE FINANCEMENT MAXIMUM	INVESTISSEMENT MINIMUM	INVESTISSEMENT MAXIMUM	PLAFOND DE SUBVENTION	MODALITES SPECIFIQUES	CONTACT A PRIVILEGIER
REGION									
Conseil Régional de Bourgogne	Investissements de mise à niveau (à l'exception des exigences réglementaires) des équipements touristiques en matière d'accessibilité pour les sites et activités s'inscrivant dans une démarche d'obtention du label T&H. Investissements liés à la création d'une activité adaptée aux publics en situation de handicap intégrée à un réseau territorial cohérent ou commercialisé au sein d'un forfait de séjour adapté	Associations, collectivités locales (ou leurs groupements), entreprises, établissements publics.		50% du montant Hors Taxes			15 000 €	Initier une démarche collective et dynamique orientée vers une offre touristique ouverte à tous Mettre à niveau des équipements touristiques au regard de l'accessibilité des publics en situation de handicap repose sur les exigences définies par la démarche nationale de labellisation «tourisme et handicap» lancée par le ministère du tourisme	Conseil Régional
COTE D'OR									
Conseil Général de Côte d'or	établissements hôteliers classés minimum tourisme et des restaurants classés tourisme avant ou après travaux.		Aide à la mise aux normes en matière de sécurité et d'accessibilité	30%		38 000€ HT	11 400 €		CG 21 Direction jeunesse et territoire Service Développement des communes BP 1601 21035 DIJON cedex Tel : 03 80 63 66 02
SAONE ET LOIRE									
Conseil Général de Saône-et-Loire	gîtes ruraux et équipements d'accueil		travaux relatifs à l'accueil de personnes handicapées				forfait de 800€		Conseil Général